

Réf: Dossier N° 047677

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALLIANCE POISSONNERIE » en abrégé « ALP »

Siège social Abidjan, Yopougon, Niangon à droite, Lot 439, Ilot
382

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE POISSONNERIE » en abrégé
« ALP »

Objet : Vente de poissons congelés, vente de poissons eau douce,
Vente de viandes de bœufs congelées,
Vente de poulets congelés,
Vente de viandes de porcs congelées,
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Niangon à droite, Lot 439, Ilot
382

Dirigeant(s) : Mme ATSE AMIN NADEGE EPSE DONVIDE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06483 du 25/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31742/GTCA/RC/2021 du 25/10/2021

